



1^{er} juillet 2026

Votre distributeur d'eau
change et devient



À compter du 1^{er} juillet 2026, Veolia devient votre nouveau délégataire pour le service de l'eau potable.

Ce changement concerne 24 communes et près de 17 000 habitants. Il s'est opéré dans le cadre d'une procédure publique d'appel d'offres qui a mis en concurrence plusieurs opérateurs. Nous avons retenu la meilleure offre au meilleur prix.

Ce contrat de 15 ans s'accompagne d'engagements forts : amélioration de la qualité de service, lutte active contre les fuites, renforcement de la surveillance de la qualité de l'eau et accompagnement de nos concitoyens les plus en difficulté.

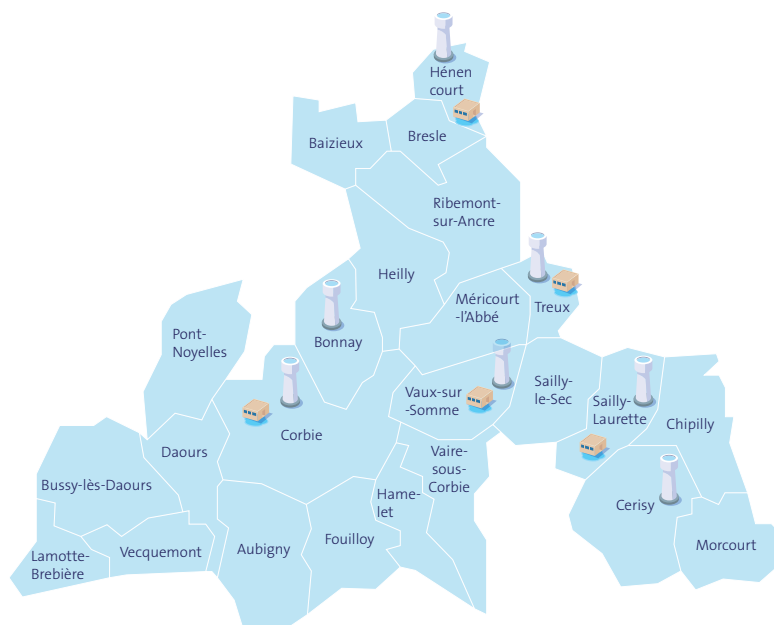
Un programme d'investissement de 700 000 € sera également consacré à la modernisation de nos infrastructures.

Les équipes de Veolia seront à votre écoute pour accompagner ce changement dans les meilleures conditions.



François Debeugny
Président de la Communauté de
Communes du Val de Somme

Votre service de l'eau : votre patrimoine !



Garantir le bon fonctionnement de ces infrastructures est essentiel pour assurer l'accès à l'eau pour tous, de manière durable et sécurisée

- 5 sites de production avec stations de pompage
- 7 châteaux d'eau et réservoirs
- 174 km de canalisations
- 30 compteurs de sectorisation pour détecter les fuites
- 2 stations de surpression pour acheminer l'eau

Nouveau contrat, nouveaux engagements



Télérelevé généralisé de vos compteurs entre 2028 et 2030 et un télérelevé opérationnel pour l'abonné au 1^{er} juillet 2030 pour vous permettre de suivre vos consommations d'eau au quotidien et réduire votre budget eau. Une communication spécifique sera réalisée au moment du déploiement



Lutte active contre les fuites avec une inspection de 100 % du réseau la première année et la pose de prélocalisateurs de fuite



Renforcement de la surveillance de la qualité de l'eau avec pose de turbidimètres



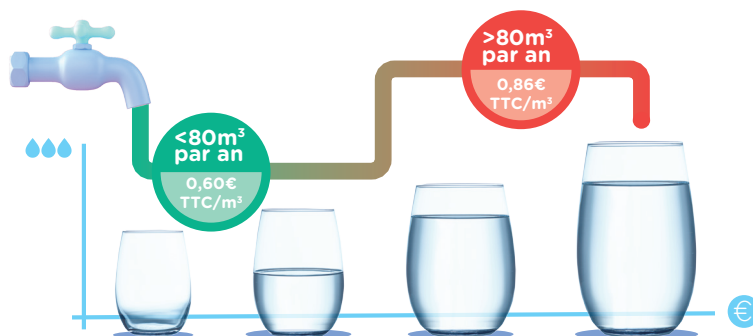
Aide aux personnes en difficulté avec un dispositif « Chèque Eau » de 5 000 € par an
→ **Pour tout renseignement, rendez-vous dans le CCAS ou la Mairie de votre commune.**

TOUT SAVOIR SUR VOTRE NOUVEAU CONTRAT EAU

→ Une nouvelle tarification plus vertueuse

Après la prochaine facturation soldant votre compte auprès de Suez, **vous recevrez une seule facture Eau et Assainissement** établie par Veolia.

Nous avons opté pour **une tarification par tranche**. Cette approche encourage les comportements économes et favorise une consommation responsable de l'eau.



Part délégataire valable en 2026 (hors part collectivité et Agence de l'Eau)



→ Vos services à compter du 1^{er} juillet 2026

Un nouvel accueil à votre disposition 1 Rue du Chant des Oiseaux à Fouilloy - du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et sur RDV visio l'après-midi de 13h30 à 16h15

Un numéro unique pour tous vos appels 09 69 36 72 61 du lundi au vendredi : 8h à 19h et 24h/24 pour vos urgences techniques

**Simplifiez-vous la vie !
Passez à la mensualisation ou
au prélèvement automatique**

**Votre atout n°1 : notre agence
en ligne www.eau.veolia.fr**

**Veolia
& moi**

- ✓ **Payez en ligne votre facture (CB, TIP...)** : 100% rapide et sécurisé. Pour encore plus de confort, adhérez à la mensualisation ou au prélèvement automatique pour étaler vos paiements et maîtriser votre budget
- ✓ **Adoptez la e-facture** : zéro papier, vos factures archivées et faciles à retrouver. Vous contribuez ainsi à la protection de l'environnement.
- ✓ **Posez vos questions et réclamations** : avec la solution mail, tout est tracé pour suivre la résolution de votre demande.

- **Zéro oubli** : vos paiements se font automatiquement à chaque échéance
- **Zéro pénalité** : plus de relance, plus de retard
- **Zéro tracas** : sécurité garantie - vos données sont protégées par les normes bancaires les plus strictes.

Une transition en toute sérénité

Vous n'avez aucune démarche à effectuer. La continuité du service public est garantie par la création automatique de votre compte consommateur Veolia, sur la base des informations transmises par la collectivité, conformément à la réglementation RGPD. Pour les questions relatives à la clôture de votre compte Suez, contactez : **09 77 408 408**

L'application Veolia & moi disponible sur :



Google Play



App Store

Et sur notre site internet : www.eau.veolia.fr

Consultez également le Règlement de Service de l'Eau pour connaître l'ensemble de vos droits et obligations.

A télécharger ici ou à récupérer sur demande auprès de notre accueil consommateurs.

Ce 1^{er} juillet 2026, Veolia devient votre partenaire pour le service de l'eau potable.

VEOLIA

A TELECHARGER ICI

